Concordia

VOLONTARIAT ET MOBILITÉ INTERNATIONALE

Dossier de l'animateur de chantier international

CE DOSSIER EST DESTINE A :

.....

.....

INFORMATIONS CHANTIER :

Du : .....

Au : .....

Intitulé :

.....

.....

.....

Les chantiers internationaux de bénévoles visent à favoriser les échanges intergénérationnels et les rencontres à l'échelle internationale dans un esprit de paix, d'amitié et de compréhension mutuelle. Pendant 2 à 3 semaines (saison d'été essentiellement), un groupe de volontaires de différents pays travaillent autour d'un projet d'intérêt général lié à la valorisation du patrimoine culturel, naturel ou bâti. Ainsi, ils découvrent une région, rencontrent ses habitants... Ils acquièrent également des compétences techniques et vivent un échange interculturel inoubliable !

Vous vous apprêtez à animer un chantier international de Concordia.
Nous vous en remercions !
Vous trouverez à l'intérieur de ce dossier tous les éléments pratiques pour mettre en œuvre le chantier dans les meilleurs conditions.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à joindre la délégation régionale de Concordia dont vous dépendez :

SOMMAIRE

- **CONCORDIA : PRESENTATION GENERALE 3**
- Charte des Chantiers Internationaux 4
- Concordia et ses actions 6
- Les partenaires de chantiers et leurs attentes 7
- Prévention des conduites à risques 8

- **ANIMER 9**
- Responsabilité de l'équipe d'animation 10
- Animation bénévole ou animation rémunérée ? 11
- Agenda de l'équipe d'animation 12
- Médias 15
- Informations à mettre dans un communiqué de presse… 16
- Exemple d'article de chantier 17
- Journées « Portes Ouvertes » - Mode d'emploi 18
- La popotte 19
- Les rations 21

- **SECURITE SUR UN CHANTIER 22**
- Petit Bobo sur un chantier 23
- Exemple de pharmacie 24
- Sécurité / Assurance 25
- Marche à suivre en cas d'accident corporel 26

- **OUTILS PEDAGOGIQUES 27**
- Rappel sur la méthodologie de projet 28
- Méthode pour les échanges de Savoirs 29
- L'environnement 30
- Trame Rapport d'animation 32

En annexe, vous trouverez les documents à afficher, et formulaires utiles :

- **A AFFICHER 35**
- Buts de Concordia 36
- Aims of Concordia 37
- Quelques Consignes de sécurité à faire respecter 38
- Safety Measures 39
- Adresses et téléphones utiles 40
- Quelques consignes de sécurité pour votre chantier 41
- Quelques règles d'hygiène de vie 42

- **A RENDRE A LA DELEGATION 46**
- Formulaire de déclaration d'accident corporel (x2) 47
- Formulaire de déclaration d'accident matériel 51
- Etat des lieux 52
- Bilan effectif du chantier 53
- Carnet d'adresse 55

CONCORDIA

Présentation générale :

- **Charte des chantiers internationaux**

- **Concordia et ses actions**

- **Les partenaires du chantier :**
  Leurs attentes & leurs engagements

- **La prévention des conduites à risque**

CHARTE DES CHANTIERS INTERNATIONAUX

Cette charte a pour objectif d'exposer clairement les conditions qui constituent, pour Concordia, les éléments indispensables d'un chantier international. Cette charte a valeur d'engagement:

1. **Les chantiers sont des lieux de rencontres interculturelles.**

Par un brassage à la fois social et international, par la rencontre des générations, par la confrontation des cultures de la ville et de la campagne, par la volonté de vivre pleinement le milieu d'accueil, les chantiers internationaux à travers la vie communautaire qui les caractérisent:

- permettent la rencontre interculturelle dans une dynamique de découverte volontaire des autres
- favorisent ainsi compréhension mutuelle, tolérance et amitié internationale
- vont dans le sens, par l'apprentissage de la découverte et du respect des différences, d'une éducation à la paix.

2. **Les chantiers internationaux participent nécessairement d'un projet d'intérêt général**

Les chantiers internationaux de volontaires permettent de développer des valeurs éducatives, sociales et culturelles, de solidarité et d'utilité collective. Pour cela plusieurs principes sont mis en œuvre :

- Les chantiers se font "avec" et non pas "pour" des collectivités, garantes de l'intérêt général
- Les volontaires des chantiers produisent un équipement ou un aménagement durable
- Le résultat de ce travail fait en partenariat est accessible à tous. C'est ainsi que nous agissons tant dans les domaines du patrimoine bâti que du patrimoine naturel ou du cadre de vie
- Le souci de l'intérêt général se retrouve aussi dans les choix que nous faisons à l'étranger de partenaires associatifs pour l'organisation des échanges de volontaires
- Les actions de Concordia ne se font pas dans le secteur privé

3. **Les chantiers internationaux s'inscrivent dans une dynamique de développement local**

- Ils suscitent et accompagnent dans leur préparation et leur organisation l'émergence de solidarités locales, dans un esprit de vitalisation du tissu économique, social et culture!
- Ils permettent la mobilisation de volontés autour de la valorisation du patrimoine, qu'il soit culturel, naturel ou bâti.

De ce fait, le développement local, d'un bassin de vie, d'un territoire, représente pour Concordia, une dimension économique, sociale, culturelle.

Pour cela, les choix et la conduite des projets s'appuient sur la mobilisation des partenaires locaux, associations, collectivités publiques et personnes ressources, gages de la pérennisation de l'action.

4. **Les chantiers favorisent l'apprentissage de la citoyenneté**

Les chantiers internationaux de jeunes volontaires sont formateurs du citoyen,

- par l'organisation, les règles que le groupe doit se donner pour réaliser Collectivement les objectifs fixés
- par le développement du sens critique et la pratique du dialogue comme mode de résolution des conflits

- par la confrontation au quotidien à une démocratie vivante et participative cherchant à éviter toute forme d'arbitraire et de préjugé
- par la rencontre permise entre les jeunes et les élus locaux

5. Les chantiers internationaux sont des lieux de travail et de formation

Les chantiers de jeunes volontaires doivent conduire à un travail de qualité, valorisant et finalisé qui œuvre à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie.
Les chantiers internationaux de jeunes volontaires, bien que se situant, de fait, "dans l'économie » constituent des "actes non marchands", c'est-à-dire, des actes qui se situent résolument hors d'une démarche où le travail n'est considéré qu'à travers une équivalence argent.
Les chantiers internationaux sont des lieux de formation :

- technique, par les compétences manuelles, les savoir-faire, et l'organisation dans le travail qu'on y acquiert
- sociale, par l'apprentissage du respect de l'autre, la capacité à s'exprimer, à écouter, à vivre en groupe
- politique, par l'apprentissage de la démocratie participative, par l'éducation à la paix, par l'apprentissage interculturel.

Nous veillons à nous appuyer sur l'ensemble de cette charte pour :

- la formation des animateurs et des cadres associatifs
- la présentation des projets aux volontaires, aux partenaires et aux médias
- la vie quotidienne des chantiers
- la rencontre avec la population locale.

En interpellant des pratiques individuelles et collectives, le chantier contribue à la transformation des rapports sociaux. Le chantier n'est pas une fin en soi, c'est un outil au service de valeurs qui visent à des transformations tant au plan individuel qu'au plan collectif.

Charte adoptée en Conseil d'Administration de Concordia le 29 mai 1994.

CONCORDIA et ses actions

Association nationale de Jeunesse et d'Education Populaire de type loi 1901, **CONCORDIA** a été créée en 1950, à l'issue de la 2ème Guerre Mondiale selon la volonté de la Jeunesse européenne de reconstruire les pays de la Communauté.

LES ACTIONS

Les chantiers internationaux sont deux à trois semaines d'animation internationale dans un village ou un quartier et un soutien aux projets de développement locaux. Un groupe de 10 à 15 jeunes viennent des quatre coins du monde, pour travailler bénévolement sur la restauration d'un four à pain, d'une chapelle, le débroussaillement d'un sentier, le nettoyage d'une rivière, la préparation d'un festival… En retour, les jeunes espèrent découvrir notre pays et rencontrer ses habitants.

Les volontariats moyen et long terme :
Concordia propose différents dispositifs :
- **Le Service Volontaire Européen** (programme de l'Union Européenne) permet aux jeunes européens de 18 à 30 ans de partir dans un pays membre pour participer à un projet d'utilité collective d'une durée de 6 à 12 mois
- Concordia s'investit également dans le **Service Civique** en proposant des projets d'engagement de 6 à 12 mois en France et à l'étranger, aux jeunes de 18 à 25 ans.
- Enfin, les **MTV/LTV,** sont des volontariats hors cadre non financés et qui se déroulent chez l'un de nos partenaires. Ils regroupent de 1 à 3 jeunes travaillant à la réalisation d'un projet local pendant 3 semaines à 1 an : création de réseaux de sentiers, restaurations d'éléments du patrimoine, aménagement d'une maison de quartiers, travail dans des structures sociales…

Les chantiers d'Initiatives Locales sont des chantiers se déroulant pendant les WE ou petites vacances qui mêlent la population locale aux membres de la vie associative de Concordia autour de projets tout particulièrement adaptés au contexte local. Ces chantiers sont mis en place en partenariat avec des structures telles que les MJC, les Foyers Ruraux, les Services Jeunesse des communes…

Concordia organise des formations pour ses animateurs et ses adhérents : des formations techniques et pédagogiques mais aussi des formations plus larges que celles liées aux chantiers : par exemple, la formation-action Hémisphères, organisée en lien avec Frères des Hommes, sur le thème de la solidarité internationale. Nous sommes aussi à disposition de nos membres pour mettre en place des formations avec ou pour eux.

Si ces actions vous intéressent, n'hésitez pas à contacter :
CONCORDIA – 01.45.23.00.23 / info@concordia.fr

LES PARTENAIRES DU CHANTIER : ATTENTES & ENGAGEMENTS

Un chantier est le résultat concret de la rencontre de différents partenaires !

- L'Association Concordia désire que le chantier permette de promouvoir ses buts d'éducation populaire.
- Le Partenaire territorial attend du chantier la réalisation d'un projet utile à la collectivité publique ainsi qu'une animation locale.
- Le groupe des participants internationaux attend que le séjour soit un temps d'enrichissement personnel à travers des rencontres, une découverte du milieu local, un travail volontaire.
- Les collectivités locales, régionales, nationales peuvent assurer un soutien financier aux Partenaires Territoriaux et attendent une réalisation concrète en lien avec leurs priorités.

Ainsi, lorsque nous nous engageons dans un projet de chantier, les différents partenaires (dont vous faites évidemment partie) s'engagent mutuellement pour mener à bien des missions. Voici quelques exemples des engagements de chacun :

1) L'ANIMATEUR

Les missions confiées aux animateurs doivent garantir un bon déroulement du chantier vis à vis :

- du partenaire territorial (commune ou association à l'initiative du projet local), par la réalisation tant en quantité qu'en qualité des travaux prévus ;
- de Concordia, par la mise en oeuvre d'une démarche et de méthodes pédagogiques conformes à l'esprit et à la vocation de Concordia ;
- des participants, par la prise en compte des attentes individuelles et collectives du groupe durant le déroulement du chantier ;
- de la population locale, par la bonne entente et les bonnes relations de coopération entretenue avec elle ;
- du projet local et du mouvement "chantier de jeunes", par les actions de promotion auprès des médias régionaux des représentants des collectivités publiques susceptibles de visiter le chantier.

2) CONCORDIA

- Assurer aux animateurs une adaptation préalable à cette fonction (stage animateur, week-end régional,...)
- Fournir les "dossiers supports" d'animation et de gestion
- Apporter son aide régulière ou ponctuelle (selon les besoin) pour la préparation et le déroulement du chantier
- Assurer l'animateur en responsabilité civile
- Accompagner les animateurs dans leur parcours au sein de l'association (formations, valorisation...)

3) LE PARTENAIRE TERRITORIAL *(ex-« Bailleur d'ouvrage »)*

- Fournir le logement des acteurs du chantier
- Fournir les sanitaires et la cuisine
- Fournir, selon les termes de la convention B.O, le matériel nécessaire à la réalisation des travaux.

4) LES VOLONTAIRES

- participer activement à la réalisation des travaux
- participer à la vie collective, à la dynamique de groupe, à la circulation des idées
- partager leurs savoirs et respecter les différences

5) LES COLLECTIVITES PUBLIQUES

- participer aux financements des projets
- s'assurer du bon respect des normes d'hygiène et de sécurité (spécifiquement sur les chantiers adolescents)

PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE

Un chantier international favorise les rencontres. Vous pouvez donc être tout naturellement confrontés à des situations plus ou moins délicates : relations sexuelles non protégées, utilisation (ou excès) de substances licites ou illicites par exemple.

Sans attendre qu'une situation à risque arrive (faire l'amour sans préservatif, excès d'alcool, consommation de stupéfiants, etc.), vous pouvez sensibiliser l'ensemble des participants (y compris la population locale) aux conséquences de ces pratiques :

- Pour les personnes ;
- Pour l'association ;
- Pour votre responsabilité... car en cas de problème, on recherche toujours un responsable !
  (cf. p.25 : art. 1383 du Code Civil)

Vous pouvez aussi :

- mettre à disposition des outils d'informations et de prévention (affichages, prospectus, etc.)
- inciter des discussions et débats entre volontaires
- mettre en place tout ce que vous souhaitez du moment que vous sensibilisez les participants (y compris la population locale) à ces questions là
- mettre à disposition des préservatifs (accès facile et anonyme pour les volontaires)

Numéros utiles

- **Fil Santé Jeunes : 32 24**
- **Sida info service : 08 00 840 800**
- **Drogues Alcool Tabac info service : 0 800 23 13 13**
- **Suicide écoute : 01 45 39 40 00**

N'oubliez pas que c'est aussi en adoptant vous même des attitudes cohérentes avec ces principes que vous éviterez des situations dangereuses !

ANIMER

- **Responsabilité de l'équipe d'animation**
- **Un agenda / pense-bête pour les animateurs**
- **Médias**
- **Eléments d'articles pour la presse**
- **Journées « portes ouvertes »**
- **La popotte**
- **Rations**
- **Base de course, début de chantier**

RESPONSABILITE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Les animateurs techniques et vie de groupe doivent réellement former une équipe d'animation. C'est à dire qu'il est nécessaire de mener ensemble un projet global d'animation, qui s'appuie et sur la charte des chantiers, et sur la volonté et les compétences de tous les volontaires, cela suppose aussi que l'animateur vie de groupe et l'animateur technique participent à l'ensemble des différents temps du chantier, même si les missions sont différentes. Ainsi et par exemple, l'animateur technique participe aux loisirs, l'animateur vie de groupe au temps de travail.....

Pour mener à bien leurs missions, les animateurs définissent des objectifs qui garantissent le projet global de Concordia et notamment :

- Réaliser les objectifs du chantier conformément à ceux définis dans la convention signée / passée entre Concordia et le Partenaire territorial,
- Maintenir et stimuler tout au long du séjour une vie de groupe agréable et dynamique pendant les temps de travail et de loisirs,
- Faciliter les rencontres et les échanges interculturels tant entre les volontaires qu'avec la population locale,
- Etre garant du respect de la loi dans son intégrité.

Pour atteindre leurs objectifs les animateurs doivent les énoncer en termes de résultat ou de finalité d'un projet :

1) En vérifiant qu'ils sont réalistes, c'est à dire :

- élaborés avec le groupe
- précis, adaptés
- mesurables
- motivants
- et suivant une capacité d'action, associés à la mise en place d'une auto-organisation

2) En utilisant des méthodes cohérentes avec les objectifs.

Ces méthodes, pédagogiques ou techniques varient selon :

- l'objectif à atteindre
- le comportement du ou des animateurs
- le comportement et l'évolution du groupe
- le contexte et l'environnement du chantier

3) En mettant en place les moyens nécessaires, qui doivent être

- présentés au groupe au début du chantier et mis en œuvre tout le long de celui-ci
- à la disposition permanente du groupe
- adaptés au groupe et aux objectifs
- suivis en permanence par les animateurs

4) En évitant les méthodes extrémistes :

Autoritarisme.....laxisme
Directivité.....laissé faire

Leurs choix et leurs adaptations nécessitent une analyse régulière. Par exemple : le stock d'alimentation peut être sous clé ou accessible.

ANIMATEUR BENEVOLE OU ANIMATEUR REMUNERE ?

Plusieurs statuts d'animateur coexistent au sein de Concordia. Certains sont **bénévoles**, motivés par l'idée de participer à un chantier d'une manière différente, de prendre des responsabilités, d'aller plus loin dans leur engagement pour Concordia...

D'autres animateurs sont **rémunérés** et recrutés pour leurs compétences spécifiques, indispensables à la réalisation du chantier, celles que Concordia ne peut leur transmettre lors de la formation (compétences techniques ou diplômes spécifiques en animation pour les chantiers adolescents).

Conditions pour animateurs bénévoles

Les animateurs bénévoles sont nourris et logés sur le chantier et ne paient pas de frais d'inscription au chantier. Ils ne perçoivent pas de rémunération.

- Le transport jusqu'au chantier est pris en charge par Concordia*.
- La formation est gratuite pour les animateurs bénévoles et le transport jusqu'au lieu de formation est pris en charge par Concordia*.

** Sur la base d'un billet de train seconde classe ou remboursement au kilomètre pour les trajets en voiture - à hauteur de 200 € maximum aller/retour*

Une expérience valorisante et valorisable

Si vous souhaitez valoriser votre expérience d'animateur bénévole dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience, Concordia vous propose de vous fournir une attestation de bénévolat dans le cadre du « Passeport bénévole ».

Et pour aller plus loin...

Si après votre première expérience d'animateur bénévole, vous souhaitez aller plus loin, Concordia vous propose différentes possibilités :

- Animer un chantier chez un partenaire à l'étranger (en fonction des offres disponibles)
- Suivre une formation technique (initiation à la maçonnerie traditionnelle, à la taille de pierre...)
- Devenir formateur d'animateur en intégrant la formation de formateur et ainsi apprendre à concevoir et animer un stage de formation.
- Partir sur un chantier ou sur une mission de volontariat moyen ou long terme, en France ou à l'étranger (les frais d'inscriptions sont offerts pour les animateurs bénévoles)

AGENDA DE L'EQUIPE D'ANIMATION

PENSER A APPELER LA DELEGATION AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE (même si tout va bien !)

PENDANT LES 2 JOURS PRECEDANT LE DEBUT DU CHANTIER :

- ☐ Prendre contact avec le Partenaire territorial pour une dernière mise au point.
- ☐ Connaître précisément la demande du Partenaire territorial, s'assurer qu'elle correspond bien à la convention passée avec Concordia. Dans le cas contraire, nous contacter.
- ☐ Faire l'inventaire des outils et matériaux mis à disposition, s'assurer qu'ils ne sont pas détériorés et vérifier les commandes éventuelles passées par le Partenaire territorial
- ☐ Prendre contact avec la population locale
- ☐ Prendre contact avec les associations locales, l'office du tourisme, tout ce qui peut vous aider au bon déroulement du projet
- ☐ Prendre contact avec les commerçants (ouvrir des comptes et négocier des ristournes)
- ☐ Déposer des affichettes chez les commerçants pour informer la population locale de la tenue du chantier
- ☐ Faire l'inventaire du matériel d'hébergement disponible et établir un état des lieux avec un représentant local (feuille rose)
- ☐ Constituer la pharmacie (trousses chantier et hébergement)
- ☐ Organiser et préparer avec soin l'accueil des participants, penser que leur arrivée peut s'étaler sur plusieurs jours
- ☐ Faire les menus et les courses des 2 premiers jours (penser à la papeterie !)
- ☐ Afficher les informations à destination du groupe (la liste des participants, une carte de la région, les documents jaunes du dossier animateur, notamment remplir le tableau des contacts en cas d'urgence)
- ☐ Mise en place de la comptabilité
- ☐ Contacter la délégation pour faire le point et donner le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre.

LES 2 PREMIERS JOURS DU CHANTIER :

Attention, l'accueil est la première approche que les volontaires vont avoir de vous et de votre chantier, apportez-y un soin particulier, une touche personnelle, le petit truc qui fait la différence. L'accueil est souvent un moment important, celui qui donne le « la » au bon déroulement du chantier.

- ☐ Contacter la délégation pour confirmer l'arrivée des bénévoles et communiquer à la délégation la liste complète des volontaires absents (le SOIR MEME s'il s'agit de volontaires mineurs ou jeunes suivis et dès le lundi matin pour les volontaires majeurs)
- ☐ Insister auprès des bénévoles pour qu'ils informent leurs familles de leur bonne arrivée
- ☐ S'entretenir individuellement avec chaque volontaire afin de savoir s'ils ont des allergies particulières, des traitements médicaux, des choses qu'il faut que vous sachiez en cas de problème
- ☐ Mettre en place une réunion pour les présentations (des personnes, du projet, de Concordia, du lieu, etc.). Organiser la partie vie de groupe (menus, courses, confections des repas, vaisselle, nettoyage, règles de vie communes, calendrier des loisirs, planning des jours à venir)
- ☐ Faire remplir et signer les feuilles de présence avec les corrections nécessaires (adresses, âges, etc.)
- ☐ Distribuer et faire remplir les questionnaires (partie 1)
- ☐ Pour les chantiers adolescents déclarés, renvoyer une copie de la carte européenne d'assurance maladie à la Direction Départementale de la Jeunesse du département et récupérer les fiches médicales
- ☐ Organiser un « Pot d'accueil » en collaboration avec la Mairie (le Partenaire territorial) : inviter la population locale, les élus locaux, la presse, des associations et bien entendu tenez-nous au courant au plus vite pour que nous puissions venir aussi ! ! ! (voir rubrique Animer)
- ☐ Récupérer ou dans tous les cas s'assurer que les participants ont leurs papiers de sécurité sociale (copie de la carte européenne d'assurance maladie pour les européens, autres formulaires pour les non européens)
- ☐ Expliquer les travaux à réaliser et leur finalité aux volontaires
- ☐ Organiser les travaux (temps, équipes, horaires,...) avec le groupe, travail par objectifs
- ☐ Expliquer les notions de sécurité nécessaires et les faire respecter

PENDANT LE CHANTIER :

- ☐ Faire un point journalier en équipe d'animation sur :
  - la qualité de la vie du groupe
  - la prise en charge des tâches ménagères
  - la réalisation des travaux prévus
  - la sécurité du travail
  - le réajustement du planning travaux/journées à venir
  - la préparation des loisirs et animations particulières
  - l'évolution des finances et la bonne tenue des comptes
  - éventuellement un entretien individuel avec des participants
- ☐ Organiser des réunions générales pour élaborer les décisions collectivement
- ☐ Favoriser une dynamique de chantier (ex : mise en place de temps de pause commune)
- ☐ Faire fréquemment le point avec le Partenaire territorial
- ☐ Coordonner le travail des différentes équipes, amener le groupe à réaliser les travaux définis dans la convention de travail
- ☐ Transmettre ses compétences et valoriser celles des participants en faisant son possible pour que chacun fasse un travail qui lui plaise. L'animateur technique amène le groupe à réaliser les travaux et ne les réalise pas tout seul
  Il s'agit d'un travail d'encadrement et d'animation de volontaires *a priori* inexpérimentés. L'animateur technique devra s'assurer régulièrement qu'il sait "faire passer" ses compétences.
- ☐ Etre vigilant sur la sécurité, la bonne utilisation et l'entretien des outils et du matériel
- ☐ Ouvrir le chantier à la population locale
- ☐ **Prendre des photos**, mettant en avant l'action mise en œuvre (réalisations – exemple : avant, pendant, après), les gestes techniques des participants, l'effort, la joie des participants, les moments de vie collective...

EN FIN DE PREMIERE SEMAINE

- ☐ **Organiser une rencontre avec les acteurs locaux du chantier si cela n'a pas été fait** (rencontre essentielle pour intégrer le groupe dans le milieu local) : Journée Porte Ouverte, invitation sur les lieux du chantier et de l'hébergement si vous le souhaitez….
- ☐ Faire un point d'évaluation en groupe sur le déroulement du chantier (à moins que vous ne le fassiez plus régulièrement) et construire le planning de la deuxième semaine en conséquence.

FIN DE DEUXIEME SEMAINE :

- ☐ Faire un point d'évaluation en groupe sur le déroulement du chantier (à moins que vous ne le fassiez plus régulièrement !)
- ☐ Organiser une fête avec les habitants, couplée avec la fin du chantier.
- ☐ Pour ce temps de promotion, inviter la presse et des personnalités locales, en liaison étroite avec l'équipe permanente régionale.
- ☐ Téléphoner à la délégation.

AVANT LE DERNIER JOUR :

- ☐ Faire un bilan avec le groupe
- ☐ Faire remplir les questionnaires et les récupérer
- ☐ Eventuellement, prendre du temps pour commencer le bilan animateur.

LE DERNIER JOUR :

- ☐ Nettoyage et rangement du lieu d'hébergement
- ☐ Régler les comptes ouverts chez les commerçants
- ☐ Rendre le matériel emprunté en l'état
- ☐ Faire un état des lieux avec un responsable local avant de partir

2 JOURS APRES LA FIN DU CHANTIER :

☐ Renvoyer à la délégation régionale :
- la fiche de présence signée par les participants et la feuille du bilan effectif ;
- le classeur comptabilité / gestion dûment rempli ;
- le reliquat du budget (argent non utilisé) ;
- les questionnaires des participants ;
- toutes les feuilles de la partie « à renvoyer à la délégation » ;

APRES LE CHANTIER :

☐ Envoyer le rapport d'animation. Pour les animateurs indemnisés, vous n'aurez la totalité de votre indemnité qu'à la réception du rapport.

MEDIAS

CINQ BONNES RAISONS DE PARLER DE VOTRE CHANTIER DANS LES JOURNAUX, LES RADIOS, OU LA TELEVISION REGIONALE :

- Valoriser votre travail et vous faire connaître auprès de la population locale.
- Faire connaître Concordia et donc promouvoir son projet d'Education Populaire.
- Développer l'impact régional du travail volontaire et des échanges internationaux.
- Contribuer à la promotion du projet d'équipement ou d'aménagement que vous réalisez.
- Garder un souvenir commun du chantier.

La délégation régionale de Concordia, responsable du chantier, vous aidera dans cette démarche. Contactez-la.

Proposez de passer un article, contactez le correspondant du journal local et invitez-le à venir faire un reportage sur votre chantier, ou rendez visite à une radio locale et proposez une émission sur le thème du chantier de jeunes avec les participants.

INFORMATIONS A METTRE DANS UN COMMUNIQUE DE PRESSE, A DONNER AUX JOURNALISTES QUI VISITENT VOTRE CHANTIER....

Pour donner des informations sur Concordia, reportez vous aux 1ères pages du dossier animateur.

Voici quelques éléments que vous pouvez remettre au(x) journaliste(s) :

LES PARTICIPANTS : pays, âge, motivations,...

PROJET DU CHANTIER : le travail, le projet local, les animations spécifiques,...

LE PROJET GLOBAL DE CONCORDIA : le développement local, préservation du patrimoine et de l'environnement, le travail volontaire et les rencontres interculturelles...

LE PARTENARIAT : les communes/associations, financeurs (Ministère Jeunesse et Sport, OFAJ,...)
Contactez-nous…

UNE PHOTO

DES INFOS SUR LA JOURNEE PORTE OUVERTE

L'ADRESSE DE LA DELEGATION REGIONALE

Pour information, nous faisons parvenir des communiqués de presse concernant la totalité des chantiers par département et par mois en début de saison.

EXEMPLE D'ARTICLE DE CHANTIER

Val-d'Oise matin

Un chantier international pour restaurer le patrimoine

Onze jeunes, issus de sept pays différents, participent bénévolement à une opération de restauration à Epiais-Rhus. Une façon pour eux de découvrir la France de manière différente.

VEXIN

Ils auraient pu choisir des vacances à la plage, ils ont préféré les prendre à la mare. Onze jeunes bénévoles, venus des quatre coins du monde, de sept nationalités différentes, se retrouvent durant trois semaines à Epiais-Rhus, village d'un peu plus de 600 âmes dans le Vexin, avec l'objectif de restaurer un petit plan d'eau, vestige de la commune. Mais aussi pour partager leur culture, découvrir le quotidien des habitants et visiter les alentours. Deux Coréens, Kim et Shi Huan, deux Mexicains, Adrian et Auréa, deux Turcs, Barkam et Turk, une Suédoise, Vibeke *(voir l'encadré)*, un Espagnol, Jordi, un Italien, Leonardo, et deux Français, Damien et Sophie, tous âgés entre 18 ans et 27 ans, ont ainsi empoigné pelles et pioches lundi. Leur mission : réhabiliter une ancienne mare qui permettait à l'époque d'abreuver les chevaux et servait à nettoyer les charrettes dans le village.

Hargelle dégradée, végétation débordante… L'endroit abandonné nécessitait un sérieux coup de frais. « Il faut déjà finir par enlever les pavés enfouis sous la vase », décrivent Clément et Romain, les deux animateurs encadrants du chantier, organisé par Concordia, une association à but non lucratif, née en 1950 et spécialiste des chantiers internationaux de ce genre en France et à l'étranger. « Nous travaillons chaque jour de la semaine de 9 heures à 18 heures. Puis, nous enchaînons sur des activités, sportives ou culturelles », précisent les deux compères. Au programme, visite de Paris bien entendu, mais aussi découverte du département lors d'une virée au château de La Roche-Guyon et un tour à Auvers-sur-Oise, d'ores et déjà à l'ordre du séjour. « Mais ils ne sont pas venus seulement pour faire la queue devant la tour Eiffel, renchérit Clément. Ils sont demandeurs de rencontres. Et ils sont servis ! Car les gens ici sont très réceptifs et n'hésitent pas à discuter et à nous aider. » Une super bouteille de vin par-ci, une rallonge pour avoir l'éclairage par-là, de la confiture pour améliorer le p'tit déj…

ÉPIAIS-RHUS, RUE DES CHANTERAINES, LUNDI. Les jeunes bénévoles étrangers restaurent u… L'occasion également de partager leurs cultures avec les habitants.

> *Ils ont conquis tout le monde ici*
> JEAN-PIERRE STALMACH, MAIRE D'ÉPIAIS-RHUS

Hébergés dans des tentes à une centaine de mètres du chantier juste derrière une ferme, les jeunes volontaires sont plutôt gâtés par les villageois. « Ils ont conquis tout le monde ici, confirme Jean-Pierre Stalmach, maire, qui avait donné son accord…

« Voir la vie française d'une autre façon »

VIBEKE ● 20 ans, venue de Stockholm (Suède)

Entre Stockholm, la capitale suédoise d'où elle est originaire, … mes études plus tard. J'ai déjà fait la touriste à Nice et à Paris, la voudrais…

II VAL-DE-MARNE
24 heures | sport | transports

SAINT-MAUR

De jeunes étrangers aident à réhabiliter un immeuble

Tchèque, français et espagnol au rez-de-chaussée, russe et turc au deuxième, coréen au quatrième. Les langues se mêlent au 35, rue du Chemin-Vert à Saint-Maur. Depuis quelques semaines, onze jeunes âgés de 17 à 20 ans participent à la réhabilitation de cet immeuble, abandonné depuis plus de vingt ans. Les habitants du quartier sont invités aujourd'hui à 18 h 30 à voir l'avancée des travaux et à rencontrer les jeunes.

L'association Solidarités nouvelles pour le logement (SNL) a racheté en juin cet ensemble de trois bâtiments, propriété de l'Office public de l'habitat de Saint-Maur. « L'objectif est d'y créer huit appartements passerelles pour accueillir temporairement des personnes n'ayant pas accès au logement social », explique Oriane Pichod, responsable du projet chez SNL.

Un programme bien rempli

Avant le gros œuvre, elle a chargé l'association Concordia, organisatrice de chantiers internationaux, de réunir des volontaires pour déblayer le terrain cet été. Le programme est bien rempli : il faut enlever les baignoires, les chauffe-eau, démonter les radiateurs, arracher les revêtements, nettoyer… « Nous avons constitué deux groupes de trois semaines, avance Stéphanie Pléau-Varet, déléguée régionale de Concordia, mais le premier a déjà beaucoup avancé. Ils vont trop vite. » Masque sur le nez, les filles s'activent pour dépaqueter tandis que les garçons désencombrent la cave. « On aide des gens tout en découvrant d'autres cultures », lâchent les deux Russes Veronika, Xenia et l'Ukrainienne Katerina, âgées de 20 ans. Comme tous les autres volontaires, les jeunes filles ont payé entre 125 et 160 €. En contrepartie de cette somme et de leur travail, les étudiants sont hébergés, nourris et pris en charge pour les sorties culturelles. Les jeunes arrêtent de travailler l'après-midi. L'après-midi, ils ont pu découvrir la tour Eiffel, Montmartre et le Sacré-Cœur, le château de Vincennes… Seules déceptions pour certains : le temps pluvieux et l'hébergement sous tente au stade Paul-Meyer à Sucy-en-Brie. Pour le reste, l'expérience est positive. La réalisation de repas à tour de rôle a permis de découvrir que les Coréens aimaient la cuisine très épicée !

SAINT-MAUR, MERCREDI. Onze jeunes venus de différents pays participent à l'opération de réhabilitation d'un immeuble. Les riverains peuvent les rencontrer ce soir.

JOURNEES « PORTES OUVERTES » - MODE D'EMPLOI

D'abord et avant tout, pensez à **l'implication des bénévoles.** Il est nécessaire qu'ils soient prévenus le plus tôt possible de cette journée un peu spéciale et qu'ils se l'approprient via ce qu'on a évoqué ensemble (présentations, p'tits plats, photos, ...). Et puis ça peut paraître évident mais : ***la ponctualité est primordiale*.** Soyez présents sur place un petit quart d'heure, au moins, avant le rendez-vous officiel. Enfin, assurez vous que les bénévoles et les locaux (élus, voisins, ...) ne restent pas chacun de leur côté.

Pour définir le lieu, l'horaire et peut-être une aide logistique et/ou financière, voyez avec les gens qui s'impliquent dans le projet avec vous (partenaire territorial, population locale, associations…)

Si les permanents Concordia sont là :

Pensez tout de même à inviter le **Partenaire territorial**, les gens de la commune impliqués ou non dans le projet, **les partenaires** de Concordia et les associations locales.

Invitez **les jeunes** (et moins jeunes) qui se sont impliqués sur le chantier : ceux qui vous ont aidé, véhiculé, prêté des vélos, ...
N'oubliez pas le correspondant de **la presse locale**. Demandez en Mairie.

Si les permanents Concordia ne sont pas là :

Soyez prêts à présenter les activités de l'Association : Chantiers Internationaux bien sûr mais aussi, Chantier d'Initiative Locale, S.V.E en mettant l'accent sur les échanges internationaux et le travail de partenariat (associations de chantiers, organismes sociaux…)

Ce type de rencontre est tout à fait intéressante pour les participants, la population locale et bien évidemment pour notre Association car cela nous permet de profiter d'éventuels nouveaux contacts… Pourquoi pas de nouveaux projets de Chantiers ou des partenaires à découvrir ?

Si elle n'a pas lieu durant le chantier, vous pouvez tout de même organiser un Pot d'Au Revoir **pour clore le Chantier** auprès de la commune et de la population locale ! ! !

LA POPOTTE

CONCORDIA réfléchit depuis plusieurs années aux problèmes de surconsommation dans nos sociétés et donc à l'alimentation des jeunes sur les chantiers

Aujourd'hui, notre association s'implique dans des démarches alternatives relatives au Développement Durable et notamment le Commerce Equitable ; de ce fait, nous invitons les animateurs à se renseigner auprès des délégations pour savoir dans quelles mesures une consommation responsable peut être mise en place sur les chantiers !!!

Concrètement, vous pouvez acheter du Café ou autres produits issus du Commerce Equitable (en supermarché ou points de vente) et vous renseigner auprès des producteurs locaux pour vous fournir en produits frais (cela vous reviendra peut-être moins cher et vous y gagnerez en qualité !), sachant que vous pouvez rester dans une démarche de négociation comme pour les boulangeries…

Vous pouvez aussi contacter les **AMAP** (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) qui fournissent toute l'année des paniers de fruits et légumes aux particuliers. Vous pouvez essayer de négocier la récupération des paniers non consommés pendant l'été.

Attention : pour les chantiers déclarés auprès du Ministère de la Jeunesse, des lois relatives à l'alimentation existent. Un contrôle vétérinaire est obligatoire (seuls les commerces : supermarchés, petits commerces les magasins…), garantissent cette mesure….

Pour plus d'informations et de conseils pour organiser une alimentation saine et responsables sur les chantiers, un « guide alimentation sur les chantiers» est disponible en délégation.

LES DIFFERENTS TYPES D'ALIMENTS

Les aliments sont classés en trois catégories :

- les protides :	viande, poisson, œufs, fromage, lait (*d'origine animale*)
	légumes secs, soja (*d'origine végétale*)
- les glucides :	pain, céréales, sucre, riz, pâtes (*d'origine végétale*)
	miel (*d'origine animale*)
- les lipides :	beurre, saindoux, crème (*d'origine animale*)
	margarine, huiles (*d'origine végétale*)

Les menus que vous composerez doivent comprendre des aliments de chacune de ces classes. Il faut ajouter des vitamines que vous trouverez dans les légumes frais et les fruits.

Sans suivre à la lettre les règles diététiques, il est important que votre menu journalier soit équilibré.

Il est souhaitable d'intégrer des légumes verts une fois par jour.
Il faut au minimum un aliment cru par repas (légumes ou fruit).

CERTAINS PARTICIPANTS ONT DES REGIMES PARTICULIERS

Il est nécessaire de faire un point sur les différentes spécificités alimentaires dès les premiers jours ; c'est un bon moyen d'aborder le thème des différences !

EXEMPLES DE MENUS

Petit déjeuner

Boisson chaude + céréales ou pain + beurre, confitures + lait ou yaourt ou fromage + fruit

Déjeuner

- Entrée : crudités ou charcuterie ou salade
- Plat : viande ou poisson ou oeufs ou légumes secs + légumes verts
- Fromage
- Dessert : fruit ou laitage

Dîner

- Entrée : soupe ou crudités
- Plat : œufs ou jambon ou légumes secs, salade
- Fromage
- Dessert : fruit ou laitage ou flan ou pâtisserie

Le dîner doit être le repas le plus léger de la journée. Le petit déjeuner se doit d'être un repas "à part entière" copieux et appétissant.

N'hésitez pas à proposer aux participants étrangers de préparer des plats de leur pays.

Le document ration (à afficher) doit aider les participants à préparer les repas.
Le document inventaire (à afficher) doit vous permettre de vérifier que le matériel nécessaire est disponible au début du chantier.

LES RATIONS

Ces rations sont données à titre indicatif et pour une personne

These rations give a good idea of the proportions of ingredients for one person

Viande/ *Meat*	100 g
Poisson/ *Fish*	100g
Oeufs/ *Eggs*	2
Mais, betteraves, concombres / *Sweetcorn, beetroot, cucumbers*	150g
Salades, laitues / *Salad, lettuce*	1 pour 4 personnes *1 for 4*
Tomates, carottes, légumes verts / *Vegetables*	250g
Pâtes, riz, semoule, légumes secs / *Pasta, rice,…*	100g
Pain par repas (baguette : 200 gr) *Bread for one meal*	1 pour 4 *1 for 4*

SECURITE SUR UN CHANTIER

- **Petits bobos**

- **Exemples de pharmacie**

- **Sécurité / assurance**

- **Marche à suivre en cas d'accident**

(N.B. : les déclarations d'accidents matériels et corporels sont dans le dossier annexe : « À Afficher »)

Petit bobo sur un chantier

ATTENTION UN ANIMATEUR N'EST PAS MEDECIN, N'HESITEZ PAS A LE CONTACTER

QUE FAIRE EN CAS DE PROBLEME ?

- Garder son calme (le blessé est déjà stressé par le choc, donc le calmer.)
- Eviter la panique des autres volontaires en les éloignant.
- Parler avec la personne, la rassurer
- Allonger la personne si nécessaire
- Si vous l'*estimez*, appeler le SAMU en étant très *précis :*

1. sur la nature de l'accident
2. l'état de la personne, **le médecin établira le diagnostique, c'est son travail !**
3. sur le lieu exact. Eventuellement, envoyez quelques volontaires sur le chemin, aux intersections pour accélérer l'arriver des secours et SURTOUT éviter qu'une foule ne se forme autour du blessé.

- Ne pas bouger une personne qui n'est pas en mesure de le faire seule.

BLESSURE :

- Calmer et isoler la personne
- Observer l'importance de la blessure (quantité de sang, douleur, grandeur, certains endroits saignent beaucoup : par exemple les mains, la tête)
- Enlever les souillures avec une compresse (évitez le coton ça s'effiloche sur la plaie, sinon humidifiez-le avec l'antiseptique au préalable).
- Pour les petites plaies, laissez au maximum respirer la plaie.
- Pour les grosses plaies, aller chez le médecin.

BRULURES :

- Passer immédiatement sous l'eau froide, plus de 10 minutes.
- Si la brûlure est sur une surface importante et devient rouge vif, allez immédiatement à l'hôpital ou appelez le SAMU.
- Si coup de soleil et petite brûlure, protégez par un vêtement de l'exposition solaire et appliquez beaucoup de *Biafine*, boire beaucoup d'eau. Ne pas crever les cloques.

COUP, BOSSE, ENTORSE :

- Observer et isoler la personne
- La personne est-elle consciente, peut-elle marcher ?
- S'il n'y a pas de plaie, passer une crème (à base d'arnica…)
- Ne pas la laisser seule
- Si des maux de têtes, des vomissements, un malaise surviennent : appelez médecin ou SAMU, **Attention toujours observer une personne après un choc.**
- Si la personne ne peut plus bouger un membre, ne pas la toucher, la faire allonger, appelez directement le SAMU.

MALAISES et MALADIES :

En cas de malaise, de perte de conscience ou de crise (ex. épilepsie, spasmophilie, etc.) et que vous n'avez aucune indication de la personne, contacter le médecin ou le SAMU.
Bien entendu, il en est de même pour les maladies.

L'ASTHME, LES ALLERGIES :

Les asthmatiques connaissent et gèrent très bien leur maladie, s'assurer qu'ils ont toujours leur nécessaire d'urgence et qu'il en reste Les isoler en cas de crise.
Si la crise dure, si la personne panique, si elle perd connaissance, appeler le SAMU.

EXEMPLE DE PHARMACIE

Cette liste constitue le minimum, elle doit vous aider à constituer votre pharmacie
(Ne pas acheter de «valisette» pharmacie)

- PETITES BANDES VELPEAU
- POMMADE POUR PIQURES D'INSECTES
- ELASTOPLASME OU SPARADRAP
- PRESERVATIFS
- POMMADE POUR LES BRÛLURES (*Biafine*)
- BAUME ANTI INFLAMMATOIRE POUR HEMATOMES (Pommade d'Arnica)
- DESINFECTANT GENERAL TYPE BISIPHINE (à acheter en SPRAY, éviter les flacons car une fois ouverte la solution devient vite inefficace)
- COMPRESSES OU GAZE (à acheter en sachet individuel pour les maintenir propre)
- UNE PAIRE DE CISEAUX
- EPINGLES DE SECURITE
- UNE PINCE A EPILER

NE PAS ACHETER (car inutile ou avec des risques) : ***Aspirine*** (anticoagulant et allergies), ***désinfectant à base d'alcool*** (ça brûle les tissus), ***Paracétamol*** (interdit sur les chantiers par la législation) de ***Mercryl*** (ça se rince, lire la notice, personne ne le fait), ***Mercurochrome rouge*** (en cas d'infection, la couleur cache la plaie), ***Bétadine*** (allergie à l'iode et la solution devient vite un bouillon de culture une fois ouverte), ***collyre*** (en cas d'atteinte à l'œil, consulter un médecin ou un pharmacien qui donnera le bon produit), ***Biogaze*** (si la *Biafine* n'est pas suffisante, c'est que la brûlure mérite l'inspection d'un médecin), ***anti inflammatoire*** (c'est un produit actif, seul le médecin peut en prescrire sans risque).

BREF ! UNE PHARMACIE DOIT COMPORTER QUELQUES PRODUITS DE BASE.
TOUT AUTRE PRODUIT EST UN **MEDICAMENT**, DONC
UN PRODUIT ACTIF QUI NECESSITE L'AVIS SOIT DU MEDECIN SOIT DU PHARMACIEN !

SECURITE / ASSURANCE

RESPONSABILITES DES ANIMATEURS

Les animateurs sont garants du bon déroulement du chantier. Leur responsabilité peut être engagée en cas de négligence ou d'imprudence de leur part (Art ; 1383 du Code Civil).

Les conseils suivants sont à suivre et permettront de limiter les risques.

1) L'animateur et le transport des participants

L'animateur **doit prévenir par écrit** l'assureur de son véhicule s'il envisage de transporter des participants pendant le chantier. Cette précaution ne coûte rien et vous garantira en cas de problèmes.
Un avenant d'acceptation doit vous être fourni par votre assureur. Une photocopie de cet avenant est à faire signer par le Délégué Régional de Concordia.

2) L'animateur et la couverture sociale des participants étrangers

Déjà signalé : l'animateur doit vérifier au début du chantier que chaque participant originaire de la communauté européenne est muni de la photocopie de la carte européenne d'assurance maladie (voir la page suivante).
Pour les participants ne faisant pas partie de la CEE, une attestation de leur caisse d'assurance prouvant leur prise en charge est nécessaire.
En cas de défaut, le participant doit être informé que les frais médicaux ainsi que les démarches de remboursement éventuellement engagées seront entièrement à sa charge.

3) En cas de travaux non prévus et dangereux :

- de par leur nature (élagage, travaux en souterrains, échafaudage sur falaise,...)
- de par les techniques employées (usage d'explosifs, de matériaux dangereux,...)

Vous devez obligatoirement contacter la délégation qui contactera l'assureur

4) Pour l'organisation d'une manifestation ouverte au public, vous devez :

- informer l'assureur au moins 8 jours à l'avance
- signaler particulièrement l'utilisation de tribunes provisoires, les feux d'artifice
- au delà de 200 personnes ne rien engager sans prévenir le délégué régional.

MARCHE À SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL

Dans tous les cas où cela est matériellement possible (état du malade ou de l'accidenté et proximité de l'hôpital), adressez-vous en priorité au service de soins de l'hôpital le plus proche. Adresses et téléphones à faire figurer sur le tableau des adresses utiles (en annexes).

Après avoir pris les dispositions nécessaires en matière de 1ers secours (**Protéger, Alerter, Secourir**), il faut réagir le plus rapidement si des participants ou des tiers sont victimes d'un accident selon les dispositions suivantes :

Cas grave ou de gravité inconnue

- avertir la police ou la gendarmerie qui dressera un constat (envoyer un double à la délégation)
- avertir la délégation régionale Concordia et le siège de l'association – 01 45 23 00 23
- retourner à la délégation, la déclaration d'accident corporel accompagnée d'un constat médical (en annexes) **deux jours maximum après l'accident.**

De gravité moyenne

- avertir la délégation régionale de Concordia
- retourner la déclaration d'accident corporel à la délégation régionale accompagnée d'un constat médical (cf. annexes) **deux jours maximum après l'accident.**

Pour les règlements des frais médicaux entraînés par un accident, il faut faire en sorte que le participant bénéficiant de la sécurité sociale règle les frais lui-même. Il peut ensuite se faire rembourser, avec sa feuille maladie, par l'organisme dont il dépend.

Si l'accidenté ne bénéficie pas de couverture sociale ou ne dispose pas de l'argent nécessaire, il faut faire intervenir la clause « Aide médicale d'urgence » auprès du médecin ou de l'hôpital.

Toujours faire établir les factures et les certificats au nom de l'accidenté (et en aucun cas, au nom de Concordia). En effet, une facture établie à l'ordre de Concordia ne pourra être remboursée par la sécurité sociale ni à l'intéressé, ni à l'association. De même, Concordia pourrait être sollicité pour régler des factures ne concernant pas l'association. Cet aspect est très important : il y va de la responsabilité de l'association. De la même façon, n'avancez jamais l'argent vous même auquel cas vous auriez beaucoup de mal à vous faire rembourser.

En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation temporaire, faire établir un certificat médical de constatation de l'état de l'accidenté par le médecin. Ceci est très important : la compagnie d'assurance ne rembourse les frais que si elle est en possession de ce document.

OUTILS PEDAGOGIQUES

- **Méthodologie de projet**
- **Méthode pour un échange de savoirs**
- **L'environnement**
- **Trame du rapport d'animation**

RAPPEL SUR LA METHODOLOGIE DE PROJET

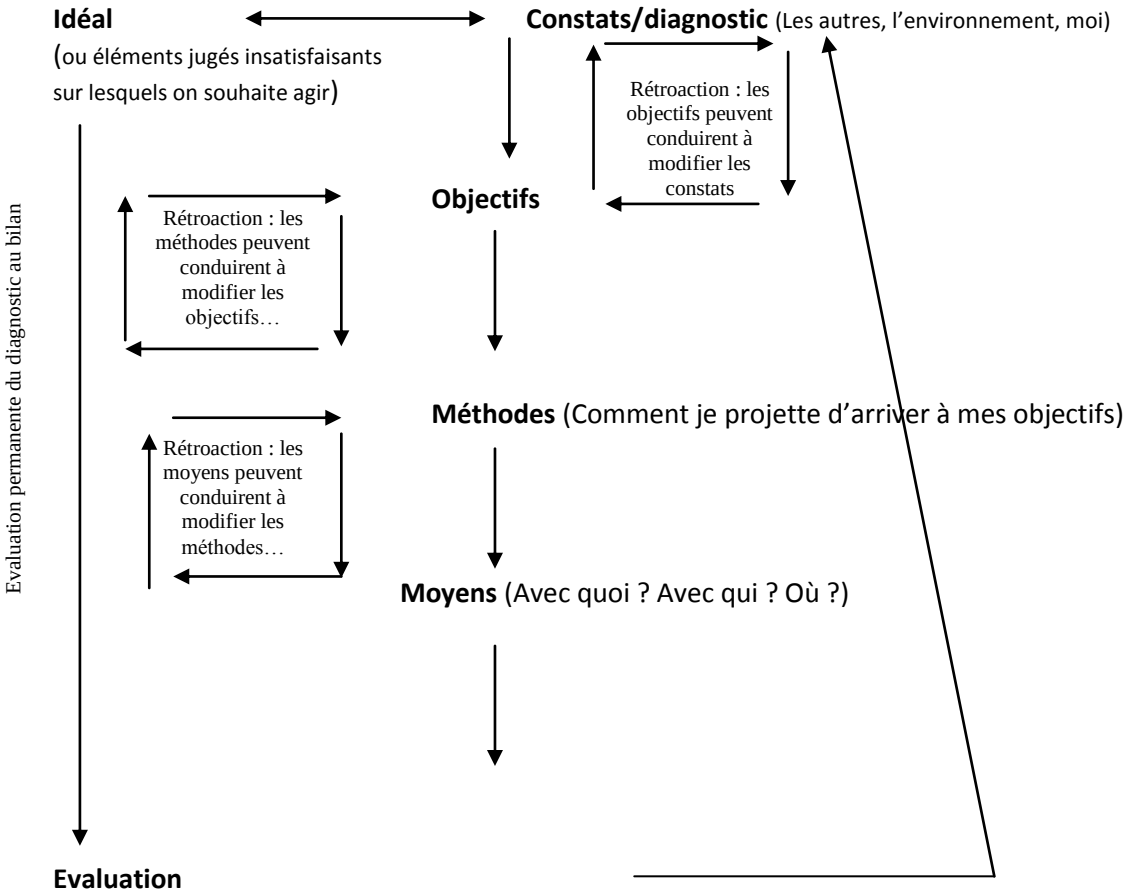
Idéal
(ou éléments jugés insatisfaisants sur lesquels on souhaite agir)
Constats/diagnostic (Les autres, l'environnement, moi)
Rétroaction : les objectifs peuvent conduirent à modifier les constats
Objectifs
Rétroaction : les méthodes peuvent conduirent à modifier les objectifs…
Méthodes (Comment je projette d'arriver à mes objectifs)
Rétroaction : les moyens peuvent conduirent à modifier les méthodes…
Moyens (Avec quoi ? Avec qui ? Où ?)
Evaluation
Evaluation permanente du diagnostic au bilan

A chaque étape, le projet peut être renégocié. Cette méthode est sans fin puisque chaque évaluation fait partie du diagnostic. De même, à chaque moment du projet, l'évaluation est présente et peut arriver à faire recomposer le début (ex : manque de moyens essentiels, il faut modifier les objectifs posés.)

METHODE POUR L'ECHANGE DE SAVOIR

Les Principes des Réseaux
(Extrait du site web du MRERS*)

Chacun a des savoirs qui peuvent intéresser les autres.
Tout le monde est capable d'être en situation d'apprendre des savoirs proposés par d'autres.
Nous pouvons donc tous apprendre et transmettre.

Il n'y a ***pas de petits ou de grands savoirs*** ; toute personne de divers horizons sociaux, professionnels, culturels, peut faire des offres et demandes de savoirs, savoir-faire, expériences.
Tout rapport d'argent ou de service est exclu. La monnaie qui circule, c'est le savoir.
La valeur du savoir est fonction du besoin et du désir des acteurs au moment de l'échange.
La réciprocité : une dimension essentielle et vitale de l'échange. Chacun est à son tour offreur et demandeur, apprend de quelqu'un et apprend à quelqu'un d'autre, en binôme ou en petit groupe. La réciprocité ne se réalise pas forcément tout de suite.
La *mise en relation* permet qu'aient lieu les échanges en fonction des attentes de chacun.
Les participants construisent ensemble leur méthode, la pédagogie à mettre en œuvre.
L'ouverture et le fonctionnement en réseau agrandissent le champ des opportunités, aident à voir plus loin, à découvrir encore d'autres savoirs, à rencontrer d'autres offreurs potentiels.

" Le don crée de la valeur, puisque celui qui acquiert n'appauvrit pas celui qui donne et que le donateur s'enrichit de donner "

(In " Des savoirs en abondance " Michel Serres, Claire Heber-Suffrin)

*** Mouvement du Réseau d'Echange Réciproque de Savoirs**

A partir de ces principes, l'idée d'échange de savoirs est de permettre, de manière permanente, l'échange entre les participants quand ils en ont besoin, envie. L'idée est de constituer un tableau d'offres et de demandes qui facilite le repérage des savoirs, expériences des uns et des autres. Ce repérage est aussi un support pour en connaître un peu plus sur chacun. Exemple : en début de chantier, vous pouvez fabriquer un tableau en expliquant la manière dont on l'utilise :

Offres	Demandes
Parler anglais Damien	Techniques de massages Damien
Se coiffer avec des bandeaux et des crayons Gaëlle	Cuisiner japonais Gaëlle
etc.…	

Il ne reste plus qu'à croiser les offres et demandes et soit vous organisez des moments et des lieux pour ces échanges, soit les volontaires s'organisent eux-mêmes.

L'ENVIRONNEMENT

Action Environnement :

Depuis 2002, CONCORDIA **lance une dynamique d'éducation active à l'environnement** sur ses chantiers.
La **besace environnement** est disponible en délégation : elle contient plein de conseils et d'exemple d'animations et de jeux pour développer les éco-gestes sur les chantiers et sensibiliser les volontaires et la population locale à la préservation de l'environnement.
L'objectif est que, pour cette année, sur chaque chantier soit organisé AU MOINS UN EVENEMENT "FLASH" ou une ANIMATION, qui réponde aux critères suivants :

POURQUOI ? Pour une éducation active à l'environnement qui s'inscrit dans les objectifs d'éducation à la citoyenneté et d'ancrage local de l'association CONCORDIA

POUR QUI ? Un événement à destination des participants volontaires, de la population locale et de tout utilisateur présent ou à venir sur le site du chantier (touristes...)

COMMENT ? - créer un événement éducatif
- en lien direct avec le travail et le site du chantier
- impliquant des partenaires locaux du réseaux "protection de l'environnement"
- s'appuyer sur les expériences des participants français et internationaux
- intégrer la dimension internationale
- prévoir la couverture médiatique de l'événement

OU ?: Sur un lieu public/ de passage

QUAND ? Pendant le chantier, lors d'événements locaux

PERSPECTIVES ? Cet événement doit laisser des traces :
- sur le site
- pour CONCORDIA, pour le Ministère de l'Environnement qui soutient cette démarche, via un cahier de bord retraçant la préparation et le déroulement de l'événement, ou via le rapport animateur, une revue de presse, des photos...

Des exemples d'événements "environnement" (voir également la Besace environnement) :

1. exposition expliquant l'intérêt du site, le travail réalisé par le chantier, le respect attendu des futurs utilisateurs
2. stand d'information sur le marché, lors de la fête locale
3. vente des objets et ordures récupérés lors du nettoyage du site (exemple vécu !)
4. débat sur l'aménagement, l'entretien et l'utilisation du site
5. visite guidée du site avec le BO, les professionnels de l'environnement, les associations de protection et de sensibilisation à l'environnement
6. inauguration de panneaux pédagogiques et remise "symbolique" des clefs du chantier au BO, aux jeunes locaux, à la pop locale... pour les sensibiliser, les responsabiliser sur l'entretien du site après le chantier
7. Organiser un événement autour de la **World Tabanata Action** (prendre des renseignements en délégation sur cette campagne)

Et plus simplement **dans la vie du chantier, dans la vôtre et celle des volontaires** ***après le chantier***

1. triez vos déchets (papiers, cartons, verres...)
2. si vous utilisez certains produits type mortier, solvant, peinture... ne les jetez pas n'importe où, de plus en plus de communes ont des déchetteries aptes à recevoir ces résidus de votre travail
3. pour certains c'est peut-être évident, mais ayez une utilisation raisonnable de toutes les énergies et produits que l'on vous confie : matos (exemple vécu ne laissez pas des pinceaux tout un week-end dans du white spirit), matériaux, électricité... (bref ne gâchez pas!!!!consommez utile, traquez l'inutile !!)

<u>Les traces à laisser sur le site</u>

1. une carte photocopiée, sur laquelle on aura tracé le parcours du sentier dégagé, à laisser à l'office de tourisme, à la mairie
2. des panneaux pédagogiques (ex: bois de récup + pyrogravure) sur le lieu du chantier, indiquant qui a fait quoi, pourquoi et le respect attendu de ce travail
3. laisser des panneaux d'exposition, réalisés par les bénévoles à l'école, dans le hall de la mairie
4. ayez une attitude respectueuse de l'environnement : dans vos activités ne laissez pas de traces derrière vous (déchets et papiers gras...)
5. revenez après le chantier avec les membres de la vie associative de Concordia (chantier week-end etc.).

TRAME DU RAPPORT D'ANIMATION

Ce rapport est un outil d'analyse et de compréhension du chantier ainsi qu'une source d'information précieuse. Il servira notamment à compléter le bilan du chantier auprès de nos partenaires financeurs et servira également aux futurs animateurs.
Sa rédaction constitue une part fondamentale de votre travail d'animateur et doit être prise comme telle. Des questions ont été élaborées afin de balayer l'ensemble des aspects du chantier, mais il vous est tout à fait possible de rajouter des éléments.

Le rapport d'animation, qui est à compléter par les deux animateurs, est à remettre en fin de chantier et dans les plus brefs délais à la délégation. Conseil : Vous pouvez d'ores et déjà commencer à le préparer pendant le séjour afin de réduire votre charge de travail après le chantier, par exemple en prenant des notes de manière journalière.

Nom : Thème du chantier : Dates du chantier : Le nom de l'animateur vie de groupe : Le nom de l'animateur technique :

I. LES BENEVOLES

Attention ! Ce sont les jeunes qui sont sur les feuilles de présence « internationale et régionale » qui vous sont remises par Concordia

Nombre de garçons :
Nombre de filles :

Nombre de :
- moins de 15 ans :
- 15 - 17 ans :
- 18 - 25 ans :
- + 25 ans :

Nombre de :
- scolarisés :
- salariés :
- sans emploi :
- Autres

Nombre bénévoles par nationalité *(ex : Espagnoles (4), allemand (1)…)*

Publics spécifiques *(Jeunes suivi(e)s, jeunes régionaux…)* :

Nombre de Passagers non inscrits au départ *(locaux de passage sur le chantier)*:

II. VIE DE GROUPE:

- Le lieu d'hébergement : *description (Espace, confort, toilettes/douches, situation par rapport au lieu de travail …)/ avantages et inconvénients d'un tel lieu pour l'accueil du chantier.*

- Quel programme d'animation a été mis en place avec le groupe ?
    l'organisation de la vie collective (intendance, repas, vaisselle, entretien des locaux,...)
    Les loisirs (jeux, sorties)
    Communication interne, relations et échanges entre les participants, dynamique du groupe

- Quelles seraient vos propositions d'améliorations pour l'année prochaine ?

- Y a-t-il eu des difficultés d'intégration de certains jeunes dans le groupe ? Si oui, les quelles ? Et quelles furent les réponses apportées ?

- Avez-vous rencontré des difficultés sur l'usage de l'anglais sur le chantier ? Si oui, lesquelles ? Et quelles furent les réponses apportées ?

- Quelle animation pédagogique a été mise en place pour répondre aux enjeux interculturels du chantier ? Donnez un exemple précis.

- Pensez-vous avoir mis en application le Projet Educatif de Concordia lors de votre chantier ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

III. LES TRAVAUX

Comment avez-vous perçu les travaux :

- Vis-à-vis du groupe de volontaires,
- De la population locale
- Du Partenaire Territorial,
- Au sein du binôme d'animation

Intérêts des travaux *(en terme d'apprentissage technique, de valorisation et de visibilité des travaux, de motivation pour les volontaires, d'intérêt pour la population locale, pour le territoire…)*

IV. RETOMBEES LOCALES

- Quelles animations ont été mises en place en lien avec les populations locales ? *(Sorties, loisirs, rencontres …)*

- Quelle évaluation peut être faite de la « valorisation locale » apportée par le chantier ?
(Développement économique, touristique, de création de lien social, d'animation locale, d'ouverture socioculturelle, travail, autres…)

- Pensez vous que le Partenaire territorial souhaitera reconduire un chantier international? *(argumenter votre réponse)*

V. ENCADREMENT

- Avez-vous suivi la formation d'animateur organisée par Concordia ?

- Si oui, en quelle année et dans quelle région ?

- En quoi le stage animateur vous a t-il aidé à mettre en place votre chantier ?

- L'encadrement de ce chantier vous a-t-il apporté quelque chose sur le plan personnel et professionnel ? Si oui, quoi ?

- Avez-vous apprécié les temps d'animation ? Détaillez votre réponse.

- Avez-vous apprécié les temps de chantier ? Détaillez votre réponse.

VI. PROPOSTIONS D'AMELIORIATION :

- Au niveau financier :

- Au niveau de la logistique :

- Au niveau de la gestion du groupe :

- Au niveau des relations avec le BO :

- Au niveau des relations avec la population/la vie associative locale :

VII. RELATIONS AVEC LA DELEGATION ET LE RESPONSABLE DU SUIVI DU CHANTIER

- Les relations avec la délégation vous ont-elles permis de vous aider ? Détaillez votre réponse

VIII. POUR UN FUTUR CHANTIER

- Les bons plans, les incontournables, les lieux et activités à ne pas manquer :

- Les contacts des personnes ressources à recontacter *(Nom, prénom, n° de tel)*

- Les contacts Presse *(Nom du journaliste, adresse, n°de tel, E-mail)*

- Suggestions et propositions d'amélioration pour les futurs chantiers

- Des volontaires ont-ils manifesté la volonté de s'engager au-delà de ce chantier ?

- Allez-vous continuer d'animer des chantiers ? Pourquoi ?

ANNEXES
A AFFICHER

- **Buts de Concordia (français et anglais)**

- **Quelques consignes de sécurité**
- **Safety measures**

- **Adresses et téléphones utiles**

- **Quelques règles de sécurité pour votre chantier**

- **Quelques règles d'hygiène de vie**

- **Alimentation : quelques traductions**

BUTS DE CONCORDIA

Créée en 1950, l'Association CONCORDIA est née d'une démarche de réconciliation et de reconstruction entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne s'appuyant sur le travail volontaire des jeunes et les échanges internationaux.

Mouvement de jeunesse et d'Education Populaire, Concordia a pour buts :

De contribuer à l'animation de la vie sociale par la participation de volontaires français et étrangers à la réalisation de travaux civils d'intérêt général.

De favoriser la circulation des personnes et des idées par les échanges internationaux dans un but de connaissance, de compréhension mutuelle et de paix.

De promouvoir un projet éducatif, encourageant une citoyenneté active des personnes pour une société démocratique, solidaire et participative.

De représenter l'expression collective de ses membres auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique.

AIMS OF CONCORDIA

The Association CONCORDIA was created in 1950 in order to promote peace and understanding between people from the British Isles, France and Germany by bringing together international groups of youngsters to work on voluntary projects which would help towards post-war construction.

The name is well chosen. It comes from the latin concordia which means agreement or harmony, unison, unity, amity, friendship, alliance, good understanding, conciliation, consensus, good-will. This gives a good idea of the continuing aims of the association.

Today, through its actions CONCORDIA seeks :

To contribute to the social life of communities by the bringing together of volunteers from different countries to work on projects which benefit the whole community.

To promote and facilitate the movement of people and ideas through international exchanges in a spirit of mutual understanding and peace.

To promote informal and non-formal education which encourages active citizenship for a democratic, mutually supportive and participative society.

To represent the collective views and expression of its members before public institutions and the public as a whole.

QUELQUES CONSIGNES DE SECURITE A LIRE ET A (FAIRE) RESPECTER

LOCAUX D'HEBERGEMENT

- NE PAS FUMER DANS LES CHAMBRES NI DANS LES DORTOIRS
  (voir ci-après le dossier sur l'Hygiène et la sécurité)

- VEILLER AU RANGEMENT ET A LA PROPRETE DES LOCAUX
(aération, propreté des sols, des tables et plans de travail).

- VERIFIER L'ACCES AUX EXTINCTEURS

- S'ASSURER DE LA STABILITE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET A GAZ

- VEILLER A NE PAS SURCHARGER LES LIGNES ELECTRIQUES PAR DES BRANCHEMENTS SUPPLEMENTAIRES

- NE PAS BRICOLER OU MODIFIER L'INSTALLATION ELECTRIQUE

- SIGNALER A L'ANIMATEUR TOUTES LES ANOMALIES CONSTATEES
  (étincelles sur un fil électrique, odeur de fumée ou de brûlé)

-PROTEGER LES DENREES DES SOUILLURES ET LES CONSERVER AUX TEMPERATURES PRECONISEES

EN CAS D'INCENDIE

- NE PAS S'AFFOLER

- PREVENIR LES POMPIERS LES PLUS PROCHES SANS OUBLIER DE LEUR PRECISER LE LIEU EXACT ET LE TYPE DU SINISTRE (électrique ou hydrocarbure)

- EVITER LES COURANTS D'AIR, FERMER LES FENETRES, ISOLER LES PIECES INCENDIEES EN FERMANT LES PORTES

- EVACUER LES LIEUX DANS LE CALME

N'OUBLIEZ PAS : LA PREVENTION EST LA MEILLEURE ASSURANCE

SAFETY MEASURES
Please read and respect Them !

LODGINGS / ACCOMODATION

- NO SMOKING IN THE BEDROOMS OR DORMITORIES

- ALWAYS KEEP THE LODGINGS CLEAN AND TIDY

- USE THE FIRE EXTINGUISHERS ONLY IN CASE OF FIRE

- BE CAREFUL NOT TO OVERCHARGE THE ELECTRICITY SUPPLY WITH TOO MANY ELECTRICAL GADGETS

- DO NOT TRY TO MODIFY THE ELECTRICAL SYSTEM

- TELL THE LEADER IF YOU NOTICE ANYTHING DANGEROUS OR UNUSUAL (E.G. SPARKS ON AN ELECTRICAL WIRE, SMELL OF BURNING OR SMOKE)

IN CASE OF FIRE

- DO NOT PANIC

- Alert the nearest fire station and tell them exactly the nature of the fire (electric or fuel) and its location

- CALMLY EVACUATE THE LODGINGS

- AVOID AIR CURRENTS- SHUT WINDOWS, ISOLATE THE AFFECTED ROOMS BY CLOSING THE DOORS

PLEASE REMEMBER : IT IS BETTER TO PREVENT ACCIDENTS !

ADRESSES ET TELEPHONES UTILES
USEFUL ADDRESSES AND NUMBERS

NOMS	ADRESSES	TELEPHONES
SAMU / PARAMEDICS		15
POMPIERS / FIRE SERVICE		18
numéro international d'appel au secours à partir d'un portable		112
Médecin / Doctor		
Police		17
Pharmacien /chemist		
Dentiste / dentist		
Mairie / town hall		
Concordia Siège National (PARIS)	64 rue Pouchet, 75018 Paris	01 45 23 00 23
Concordia en region (VOTRE DELEGATION REGIONALE)		
Bailleur d'ouvrage		
Gare / train station	**www.voyages-sncf.fr**	
DDASS/ health and sanitary office		
Centre anti-poison / detoxication center		
Direction départementale de la Jeunesse / Youth Office		

QUELQUES CONSIGNES DE SECURITE POUR VOTRE CHANTIER

Cette partie est à utiliser comme un conseil seulement afin de prendre des mesures de sécurité sur vos chantiers.

SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Vêtements :
Les volontaires doivent porter des vêtements adaptés aux travaux : pas de chaussures ouvertes (type sandales), des pantalons au lieu de shorts, des couvre-chefs…. Vérifier que les vêtements ou accessoires de sécurité sont portés par les volontaires et par toute l'équipe d'animation.

Outillage et machinerie :
Tout outillage doit être expliqué avant utilisation : comment le ranger, s'en servir, le nettoyer… . Pour soulever des objets, n'oubliez pas de le faire avec un maximum de personnes et de plier les genoux en gardant le dos droit.

Attitude :
S'assurer que les volontaires utilisent avec précaution et attention outils et machines.

SUR LE LIEU DE VIE

Equipement électrique :
Faire attention avec les fils et les prises électriques, se renseigner pour savoir où se trouve le boîtier électrique central.

Précautions :
Repérer les issues de secours, l'emplacement des extincteurs. Fumer dans les locaux n'est pas permis ni dans les chambres.
Vérifier que vous avez une trousse de secours sur le lieu de travail et sur le lieu de vie (ne pas l'oublier lors des sorties).
Ne pas oublier d'afficher la liste des numéros d'urgence et d'expliquer cette liste aux volontaires

Véhicules :
Vérifier que toute personne utilisant un véhicule sur le chantier ou pour transporter des volontaires est titulaire du permis et le possède bien avec elle. Ne confiez jamais de véhicule à une personne qui a consommé de l'alcool auparavant.

Hygiène générale :
Le lieu de vie est un lieu public. N'oubliez pas de nettoyer souvent, passer le balai, la serpillière. Si des volontaires sont malades (grippe, rhume….), pensez à réorganiser l'hébergement afin de ne pas contaminer les autres participants.

QUELQUES REGLES D'HYGIENE DE VIE

Quand on cuisine pour plusieurs personnes, il est très important de respecter quelques règles d'hygiène de base. Ces règles sont applicables sur les chantiers et auront besoin d'être bien expliquées et rappelées aux volontaires de votre chantier.

Hygiène personnelle

- changez vos vêtements de travail avant de cuisiner et portez un tablier (si mis à disposition, sinon un torchon propre) lors de la manipulation des aliments
- portez toujours des chaussures dans la cuisine, pas seulement des chaussettes, et surtout ne restez pas pieds nus
- **lavez toujours vos mains avant de manipuler des aliments**, après avoir été aux toilettes, avoir éternué, vous être mouché etc.
- bagues et montres ne doivent pas être portés pour faire de la cuisine, elles sont porteuses de microbes ; des cheveux longs doivent être attachés à tout moment dans la cuisine
- toute coupure (minime soit-elle) doit être couverte d'un pansement 'waterproof'
- si vous avez des problèmes intestinaux (même passagers), ne faites pas la cuisine, n'y entrez pas.
- il est interdit de faire entrer des animaux dans la cuisine et d'y fumer des cigarettes.

Réfrigérateurs et Congélateurs :

- ne jamais mettre des aliments tièdes ou chauds dans un réfrigérateur : les laisser refroidir avant
- conserver toujours la viande crue en-dessous de la viande cuite (en bas du réfrigérateur). Cela évite de faire couler des gouttes de sang sur des aliments déjà cuits
- toute nourriture dans un réfrigérateur doit être couverte. Ne pas trop remplir le réfrigérateur, laisser assez de place pour que l'air circule
- ne pas conserver de boîtes en fer ouvertes dans le réfrigérateur. Mettre les restes dans des boîtes / saladiers propres et les couvrir
- nettoyer immédiatement si des aliments ont coulé
- si vous utilisez des restes, vérifier qu'ils se sont bien conservés et qu'ils ont été réchauffés correctement
- décongeler complètement la nourriture avant de la préparer et la cuisiner. Vérifier toujours que la viande, la volaille, le poisson et les fruits de mers congelés ont bien eu assez de temps pour décongeler

Transporter de la nourriture :

- la nourriture froide ou congelée doit être transportée dans des glacières si possible ou enveloppée dans du papier journal afin de rester froide. Mettre au réfrigérateur ou au congélateur le plus rapidement possible pour ne pas la laisser décongeler
- faire en sorte que la viande crue ne rentre pas en contact avec d'autres aliments

Hygiène dans la cuisine :

- **nettoyer au fur et à mesure**, en gardant toutes les surfaces et les ustensiles propres, particulièrement après la préparation de plats avec de la viande ou des œufs crus
- utilisez principalement des planches à découper en plastique ; pour servir ou remuer, utilisez des cuillères en métal ou en plastique
- **souvent se laver les mains pendant la préparation des aliments** (quand on change d'aliment) et utiliser une serviette ou un torchon réservé uniquement pour se sécher les mains
- utilisez un produit détergent pour laver les ustensiles, la vaisselle, etc. Utilisez des torchons propres et secs pour tout sécher, sinon laissez sécher à l'air libre.
- après préparation de chaque repas, n'oubliez pas de nettoyer toutes les surfaces de la cuisine avec un produit détergent et anti-bactérien, puis à nouveau avec un autre chiffon pour désinfecter.
- la nourriture ne doit pas être stockée par terre (à cause de la vermine) mais en hauteur et dans des boîtes métalliques ou en plastique propres.
- vérifier que les poubelles ont bien un couvercle (sinon trouver une manière de fermer la poubelle). Elles doivent être vidées à la fin de chaque journée et nettoyées régulièrement.

SOME SECURITY RULES FOR YOUR WORKCAMP

These instructions should be used as a guide only in order to take the correct security measures during the workcamp.

AROUND THE WORKCAMP

Clothing:
The volunteers must wear suitable work clothes: no open shoes (sandals), trousers instead of shorts, hats… Check that safe clothing and accessories are worn by all the volunteers and the leaders team.

Equipment and machinery:
All equipment should be properly explained before use: storage, usage, cleaning… To lift heavy objects, don't forget to use as many people as possible and to bend the knees whilst keeping the back straight.

Attitude:
Make sure that the volunteers take care and pay attention to proper procedure when using equipment and machinery.

IN THE LIVING AREA

Electrical equipment:
Take care with wires and electric plugs, and find out where the central fuse point is located.

Precautions:
Check out the emergency exits and the location of fire extinguishers. Smoking is not permitted in the living areas or in the bedrooms.
Check that you have a emergency kit at the workcamp and living area (don't forget when leaving an area).

Don't forget to put up the list of emergency numbers and to explain the list to the volunteers.

Vehicles:
Check that everyone using a vehicle at the workcamp or for transporting volunteers has a driving license and has the document with them. Never let a person who has consumed alcohol beforehand use a vehicle.

General hygiene:
The living area is a public area. Don't forget to clean frequently, sweep and mop the floor. If a volunteer is ill (flu, cold), consider reorganising sleeping arrangements so that other volunteers are not infected.

SOME RULES OF GENERAL HYGIENE

When you cook for many people, it is very important to respect basic hygiene rules. These rules are applied to the workcamps and should be well explained and reminded to volunteers at your workcamp.

PERSONAL HYGIENE

- Change out of your workclothes before cooking and wear an apron (if available, if not a clean tea towel) whilst handling food.
- Always wear shoes in the kitchen, not only slippers, and never just bare feet.
- **Always wash your hands before handling food**, after going to the toilet, after coughing or blowing your nose.
- Rings and watches must not be worn whilst cooking, they can carry microbes; long hair should be tied back at all times in the kitchen.
- Any cut (however small) must be covered by a waterproof plaster.
- If you have intestinal problems (even briefly), don't do any cooking and don't enter the kitchen.
- It is forbidden to let animals into the kitchen or to smoke.

Refrigerators and Freezers

- Never put warm or hot food in a fridge: let it cool down before hand.
- Always keep raw meat underneath cooked meat (at the bottom of the fridge). This avoid blood droplets falling on cooked food.
- All food in the fridge must be covered. Don't overfill the fridge, leave enough space for the air to circulate.
- Do not keep iron boxes in the fridge. Put leftovers in clean containers and cover them.
- Clean immediately if food has spilt.
- If you use leftovers, check that they are well preserved and that they are reheated correctly.
- Defrost food completely before preparing and cooking it. Always check that frozen meat, poultry, fish and sea food have had enough time to defrost.

Transporting food:

- cold or frozen food should be transported in cool boxes if possible, or wrapped in newspaper in order to stay cold. Put it back in the fridge or freezer as quickly as possible so as not to allow it to defrost.
- Pay attention that raw meat does not come in contact with other food.

Hygiene in the kitchen:

- **Clean as you go along**, keeping all surfaces and utensils clean, particularly after the preparation of raw meat or eggs.
- Use plastic cutting boards; for serving or stirring, use metal or plastic spoons.
- **Wash hands often during food preparation** (and when you change between food types) and use a towel or a tea towel kept especially for drying hands.
- Use a detergent product to washing utensils and dishes etc. Use clean, dry tea towels to dry things, and leave them to dry in the open air.
- After preparing each meal, don't forget to clean all the surfaces of the kitchen with an anti-bacterial detergent product, then again with another cloth to disinfect.
- Food should not be left on the ground (to avoid vermin) but up high and in clean metal or plastic containers.
- Check that bins have a lid (or find a means of covering the bin). Bins should be emptied at the end of every day and cleaned regularly.

A RENDRE A LA DELEGATION

- **Déclaration d'accident corporel (x2)**
- **Déclaration d'accident matériel**
- **Etat des lieux**
- **Bilan effectif chantier**
- **Carnet d'adresses**
- **Inventaire du matériel**

DECLARATION D'ACCIDENT CORPOREL

FORMULAIRE A REMPLIR COMPLETEMENT ET LISIBLEMENT

LA VICTIME

NOM:.....PRENOM :.....

SEXE : .....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :.....

NATIONALITE : .....

ADRESSE.....
.....

Avez-vous à titre personnel un régime d'assurance ?
- si oui, lequel : .....
- si non, vous bénéficiez certainement d'un régime d'assurance par vos parents, lequel : .....

Nom et adresse de l'organisme ou de la caisse dont vous dépendez :.....
N° d'immatriculation : .....
Si la victime a un emploi rémunéré :
- Profession : .....
- Rémunération mensuelle : .....
- Nom et adresse de l'employeur : .....
.....

LES SOINS

- Nature des lésions : .....
.....

Nom et adresse du médecin ou de l'établissement hospitalier qui a pratiqué les premiers soins :
.....
.....

LES TEMOINS

Nom:.....Prénom : .....
Adresse .....
.....
Fonction sur le chantier : .....

LE CHANTIER

NOM ET ADRESSE : .....

.....
Téléphone : .....
Nom et Prénom de l'animateur : .....
Dates du séjour du blessé : .....

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT ET OBSERVATIONS :

Date et HEURE de l'accident :

.....
.....
.....

REMBOURSEMENT

- En dehors des frais médicaux et pharmaceutiques, l'accident a-t-il entraîné d'autres dépenses ? (ex : transport en taxi ou en ambulance, déplacement d'engins,...)

Si oui, lesquelles : .....
A qui l'assureur doit-il rembourser ces frais ?

Nom et adresse :
.....
.....

IMPORTANT

La présente déclaration, accompagnée du constat médical donnant la nature et la localisation des lésions doit être adressée dans les 2 jours suivant l'accident à la délégation régionale de Concordia.

Fait à : ..... Le :.....

Signature de l'animateur Signature de la victime

DECLARATION D'ACCIDENT CORPOREL

FORMULAIRE A REMPLIR COMPLETEMENT ET LISIBLEMENT

LA VICTIME

NOM:.....PRENOM :.....

SEXE : .....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :.....

NATIONALITE : .....

ADRESSE.....
.....

Avez-vous à titre personnel un régime d'assurance ?
- si oui, lequel : .....
- si non, vous bénéficiez certainement d'un régime d'assurance par vos parents, lequel : .....

Nom et adresse de l'organisme ou de la caisse dont vous dépendez :.....
N° d'immatriculation : .....
Si la victime a un emploi rémunéré :
- Profession : .....
- Rémunération mensuelle : .....
- Nom et adresse de l'employeur : .....
.....

LES SOINS

- Nature des lésions : .....
.....

Nom et adresse du médecin ou de l'établissement hospitalier qui a pratiqué les premiers soins :
.....
.....

LES TEMOINS

Nom:.....Prénom : .....
Adresse .....
.....
Fonction sur le chantier : .....

LE CHANTIER

NOM ET ADRESSE : .....

.....
Téléphone : .....
Nom et Prénom de l'animateur : .....
Dates du séjour du blessé : .....

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT ET OBSERVATIONS :

Date et HEURE de l'accident :

.....
.....
.....

REMBOURSEMENT

- En dehors des frais médicaux et pharmaceutiques, l'accident a-t-il entraîné d'autres dépenses ? (ex : transport en taxi ou en ambulance, déplacement d'engins,...)

Si oui, lesquelles : .....
A qui l'assureur doit-il rembourser ces frais ?

Nom et adresse :
.....
.....

IMPORTANT

La présente déclaration, accompagnée du constat médical donnant la nature et la localisation des lésions doit être adressée dans les 2 jours suivant l'accident à la délégation régionale de Concordia.

Fait à : ..... Le :.....

Signature de l'animateur Signature de la victime

DECLARATION D'ACCIDENT MATERIEL

FORMULAIRE A REMPLIR COMPLETEMENT ET LISIBLEMENT

S'il y a des dommages matériels et corporels, compléter les 2 déclarations correspondantes

VICTIME

NOM :.....PRENOM :.....

ADRESSE : .....

.....

AUTEUR (s'il y en a un)

NOM:.....PRENOM :.....

ADRESSE :.....

.....

CHANTIER

NOM ET ADRESSE : .....

.....

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT ET OBSERVATIONS

(date et heure de l'accident)

.....

.....

.....

Nature des dommages : .....

Evaluation approximative du coût des dommages : .....

Pensez-vous que votre responsabilité est engagée ? OUI NON (entourer votre réponse)

Pourquoi : .....

.....

IMPORTANT : cette déclaration doit être adressée dans les 2 jours suivant l'accident à la délégation Concordia (dans le même envoi que la déclaration d'accident corporel s'il y a lieu)

Faire suivre à la délégation un devis détaillé des travaux de remise en état, dès que possible.

Fait à : .....Le : .....

Signature de l'animateur

ETAT DES LIEUX

Chantier de : _____

Période du :_____au _____

Cet état des lieux est établi entre le bailleur d'ouvrage et l'animateur avant et après le chantier, afin de s'assurer que les locaux et le matériel sont rendus dans un état correct. Vérifier l'état des locaux et du matériel rendu.
L'animateur ne peut quitter le chantier sans ce document signé.

Lieu de vie	**à l'arrivée**			**au départ**		
	Mauvais	**Moyen**	**Bon**	**Mauvais**	**Moyen**	**Bon**
Propreté	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mobilier	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Sanitaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Local (murs- fenêtres- portes …)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Matériel de cuisine	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Divers (à préciser)	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Observations particulières :……
……
……
……
……

Fait à _____ le : _____

L'animateur **Le bailleur d'ouvrage.**

BILAN EFFECTIF

Chantier de : _____

LES PARTICIPANTS

Nombre de garçons : Nombre de filles :
(hors encadrement)

Nombre de : - moins de 15 ans :
- de 15 à 17 ans :
- de 18 à 25 ans :
- de plus de 25 ans :

Nombre de : - scolarisés :
- salariés :
- sans emploi :
- service national :

-bénéficiaires de mesures sociales (stage non rémunéré, actions ville Vie vacances ou socio-éducative) :

- bénéficiaires de mesures jeunes (stage qualifiant, contrat aidé) :
- S.V.E. :
- Autres :

Nationalités : indiquer les différentes nationalités de tous les volontaires présents sur le chantier

Nationalités Nombre:

Nature des publics accueillis :

Y a t'il des jeunes handicapés :
oui non
Si oui, combien :

Le chantier a t-il accueilli des jeunes sous peine de substitution ?
oui non
Si oui, combien :

Y-a-t'il eu des difficultés d'intégration de certains jeunes dans le groupe ?
oui non
Si oui, lesquelles :

L'ENCADREMENT

Préciser le nombre de personnes :

ENCADREMENT TECHNIQUE (indiquer la qualification et la compétence de chacun) :

Animateur technique : Employé(e) Concordia

-

-

-

- Formation animateur à Concordia en……..

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE (indiquer la qualification et la compétence de chacun) :

Animateur pédagogique : Employé(e) Concordia

-

-

-

- Formation animateur à Concordia en ……..

OBSERVATIONS

CARNET D'ADRESSE

Chantier de :

Tu as repéré des volontaires dynamiques, motivés par le projet associatif de Concordia et susceptibles de s'impliquer dans la vie associative d'une région tout au long de l'année ? !

Merci de nous communiquer leurs coordonnées sans oublier de les informer au préalable. Nous les inviterons à participer aux événements associatifs de leur région : week-end chantier, rencontres, repas… ça bouge dans toutes les régions Concordia !

NOM **:** _____ NOM **:** _____
Prénom **:** _____ Prénom **:** _____
Adresse **:** _____ Adresse **:** _____
_____ _____
_____ _____
Tel **:** _____ Tel **:** _____
Mail : _____ Mail : _____

NOM **:** _____ NOM **:** _____
Prénom **:** _____ Prénom **:** _____
Adresse **:** _____ Adresse **:** _____
_____ _____
_____ _____
Tel **:**_____Tel **:** _____
Mail : _____ Mail : _____

Cette feuille est à remettre à la délégation, dès le retour du chantier.
Nom de l'animateur : ----------

Merci de faire partager le projet associatif de Concordia !